2018-2019

Projet pédagogique

ALAE
BRUILHOLS

Sommaire

Mise à jour : 18/03/2019

I. Présentation de l'association 3

- Historique 3
- Projet éducatif 4
- Rôles et missions des différents acteurs 5
- Le projet pédagogique 8
- Orientations pédagogiques communes 8
- Budget général 9

II. Présentation de la structure 10

- Situation géographique de la structure 10
- Public accueilli dans la structure, effectifs 10
- Description des locaux utilisés par l'ALAE 10
- L'accueil des enfants en situation de handicap 10

III. Présentation de l'équipe pédagogique 11

IV. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation 12

- Description des différents temps 12
- Analyse de situation (constat, objectifs fixés pour répondre à la problématique citée lors de l'analyse de situation et plan de travail) 13

V. Nos objectifs éducatifs/pédagogiques et actions 15

VI. Activités 16

VII. Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés 16

VIII. Communication 19

IX. Annexes 20

- Note d'information aux familles 20
- Fiche de renseignements 21

I. Présentation de l'association

• Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951.
La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.
Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.
C 'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.
Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1er janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.
Le 1er janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».
En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).
En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).
A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.
Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.
Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).
Le 1er janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.
En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.
Au 4 septembre 2013, suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna,
St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).
Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.
Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

A ce jour notre association gère :

8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (7) et de Montgailhard (1) et mis en place par les communes respectives.
4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.
1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.

- **Projet éducatif**

Un projet éducatif est un document écrit obligatoire qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. Il constitue la référence autour de laquelle l'équipe d'animation construira le projet pédagogique. Il tient compte des besoins spécifiques des mineurs qui sont accueillis dans l'organisation de la vie collective et lors des diverses activités.

Il est construit autour de valeurs fondamentales :

- La démocratie : en libérant des espaces qui permettent aux enfants de participer activement aux décisions qui les concernent. Par cet engagement actif ils feront l'apprentissage d'une réelle vie démocratique.
- La laïcité : le principe de laïcité doit se concrétiser par une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, une réelle mixité sociale par l'accueil de tous sans distinction, d'origine ethnique, culturelle ou sociale, de conviction philosophique, politique ou religieuse.
- La solidarité : pour que chacun ait les mêmes chances de réussite, la possibilité de développer avec les autres membres de la collectivité les relations nécessaires à son épanouissement personnel et à son implication citoyenne.

et d'objectifs éducatifs (ci-dessous extraits du projet éducatif) :

Etre vigilant au bien être de chaque enfant et au respect de son rythme dans les activités individuelles ou collectives qui lui sont proposées.
Développer en fonction de l'âge, la notion de responsabilité et d'autonomie.
Mettre en pratique la notion de respect (respect de l'autre, respect des biens…) au travers d'actions et par l'élaboration et le suivi de règles de vie collectives.
Mettre en œuvre le principe de coéducation en favorisant le partenariat entre les différents acteurs éducatifs : enseignants, animateurs, parents, partenaires associatifs…
Sensibiliser l'enfant aux principes de développement durable, lui permettre de découvrir, de respecter et de protéger l'environnement naturel proche et le patrimoine local.
Favoriser des attitudes solidaires entre pairs, avec d'autres collectifs de jeunes, inter-générations et associations.
Initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir par des actions socio-éducatives et culturelles permettant à l'enfant d'accéder à des connaissances, à des techniques et à des formes d'expression les plus variées.
Donner aux enfants les moyens d'être acteurs de leurs loisirs en les associant aux prises de décisions et en favorisant l'émergence de projets d'enfants.

Le projet pédagogique est remis aux salariés et aux partenaires institutionnels et associatifs. Il est disponible pour les familles au siège administratif de l'association des Francas du Pays de Foix, sur l'accueil de loisirs Nelson Mandela à Foix, sur l'accueil de loisirs à St-Paul-de-Jarrat et téléchargeable sur le site *http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/*.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 9 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **d'un président et d'une vice-présidente**
- **d'une trésorière et d'une trésorière adjointe**
- **d'une secrétaire et d'une secrétaire-adjointe**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée

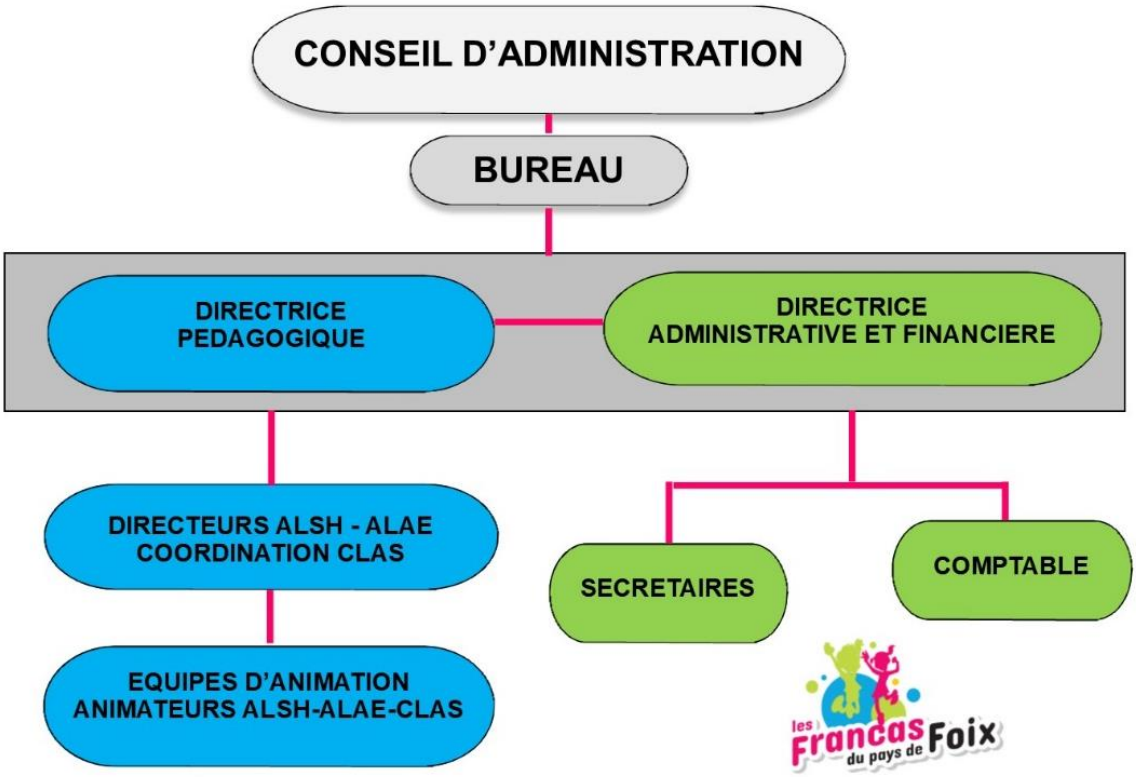

Suite à une nouvelle structuration en octobre 2010, l'association des Francas du Pays de Foix est composée de deux services.

Un service administratif qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- ***d'une directrice administrative et financière, Anne VIVES,*** responsable du service administratif et financier.
- ***d'une comptable***
- ***de trois secrétaires***

Un service pédagogique dirigé par une ***directrice pédagogique, Pascale BLAZY,*** qui coordonne l'ensemble des structures. Elle est garante de la mise en œuvre des actions éducatives sur l'ensemble des structures gérées par l'association.

Il est composé :

- ***de directeurs et animateurs ALAE et ALSH***

L'accueil de loisirs des mercredis et des petites vacances est doté d'un **directeur ALSH** diplômé BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice pédagogique, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Ses missions :

Pédagogie :

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice pédagogique au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :
    - de la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
    - de la gestion des conflits (adultes, enfants),
    - d'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice pédagogique, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (salariés municipaux travaillant sur les temps ou salariés Francas);
- Il organise et mène les réunions d'équipe;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en terme de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques…) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice pédagogique, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALSH et la direction de l'Association ;

Communication :

- Il est garant de l'image de l'ALSH qu'il dirige ainsi que de l'Association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs ;
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALSH.

Formation :

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige ;
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif :

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles ;
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur ;
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants ;
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existant sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers ;
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice pédagogique puisse faire un travail auprès de l'économe ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi;
- Il restitue les factures auprès de la directrice pédagogique.

D'animateurs ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Les missions de l'animateur :

Pédagogie :

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets ;
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets ;
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens ;
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage ;
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme ;
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination ;
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen ;
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements;
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de manière à ce que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leur propre choix ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques…) ;

Sécurité :

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés ;
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance;
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits sur l'ALSH, ainsi que des sorties de l'école;
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication :

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALSH;
- Il doit être vigilent à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité ;
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation :

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation ;
- Il aide et soutien les stagiaires.

Administratif :

- Il doit remplir une fiche mensuelle récapitulant ses heures travaillées, qu'il doit remettre à chaque fin de période au directeur de l'ALSH ;
- Il doit noter la présence des enfants restant à l'ALSH sur des fiches prévues à cet effet.

• Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

• Orientations pédagogiques communes

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures. Continuité des orientations pédagogiques communes à l'ensemble de nos structures :

- **Dans la lignée et la dynamique de la manifestation Graines de Mômes (avril 2017), poursuite du travail autour de l'éducation à l'environnement** afin de sensibiliser les enfants de façon ludique au développement durable, à la protection de l'environnement et leur faire découvrir le patrimoine local. L'ensemble de nos structures adhère à la charte Centre A'ERE (à l'initiative de l'association départementale des Francas de l'Ariège) pour la mise en place d'actions telles que l'acquisition de gestes éco-citoyens afin de protéger notre environnement proche.

- **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :
  - Participation à l'organisation du ***8ème Festival des enfants*** (samedi 15 juin 2019). Les enfants sont acteurs du festival (projets d'accompagnement/projets d'enfants).
  - Blog des enfants : un blog *http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/blog-des-enfants* est proposé sur le site internet de l'association. Il est alimenté par des articles et photos d'enfants. Il s'agit d'un blog à visée éducative qui permet de développer auprès des petits rédacteurs l'expression écrite, de sensibiliser l'esprit critique et d'informer les lecteurs sur la vie de l'association au travers des activités mises en place dans les ALAE et ALSH.
  - Faire découvrir aux enfants les dispositifs d'animation proposés par l'association départementale des Francas tels que :
    - le « Cyber R@llye scientifique » (grand jeu éducatif qui permettre par la création d'un défi, la valorisation de connaissances liées à leur territoire et l'apprentissage du raisonnement scientifique et l'usage coopératif des technologies numériques).
    - « Agis pour tes droits » Concours d'expression artistique sur le thème de la convention internationale des droits de l'enfant.

- ***Continuité de partenariats*** (Parcours éducatifs et culturels visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet associatif, les projets pédagogiques, les projets d'école et le PEDT. Ces ateliers fonctionnent par cycles avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps. Ils sont animés par nos équipes, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et par des prestataires afin de faire découvrir aux enfants de nouvelles activités sportives et culturelles et de les sensibiliser au milieu associatif.

Deux nouvelles orientations pédagogiques cette année :

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant…
… sur toutes les structures ALAE / ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien être de l'enfant, son rythme et ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger : - sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...)
- sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

La relation aux familles / La place des parents dans nos accueils de loisirs...
… dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuerons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consistera à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettrons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix et de Montgailhard et de la Communauté d'Agglomération Pays Foix-Varilhes. Même si nous favorisons déjà les liens avec les familles, notamment…
• en communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures,
• en les conviant à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants…),
• en les encourageant à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations…) nous souhaitons aller plus loin en créant une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement et les projets de l'association et de chaque accueil de loisirs et d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

• Budget général

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux structures ALAE. Il est géré par les directeurs.

II. Présentation de la structure

- **Situation géographique de la structure**

L'ALAE est implanté au sein d'une petite école de quartier située en milieu urbain et qui comporte trois classes.

- **Public accueilli dans la structure, effectifs**

Les enfants accueillis (mixte) sont scolarisés de la petite section au CM2. Ils sont répartis en trois classes :

- Classe de Mme Valembois Chloé PS, MS, GS, CP : 27 enfants
- Classe de Mme Jordan Lauriane CP, CE1, CE2 : 22 enfants
- Classe Mme Bouchet Clara CE2, CM1, CM2 : 24 enfants

L'ALAE accueille en moyenne (septembre 2018) :
Midi : 28 enfants pour l'élémentaire et 12 enfants pour la maternelle
Soir : 27 enfants pour l'élémentaire et 11 enfants pour la maternelle.

- **Description des locaux utilisés par l'ALAE**

L'école met à la disposition de l'ALAE l'ensemble de ses locaux exceptées les salles de classes.

L'ALAE dispose également d'un lieu qui lui est entièrement réservé. Il s'agit de l'ancien appartement de fonction situé au 1er étage au-dessus des salles de restauration.
Il est composé d'une grande pièce où sont organisés plusieurs espaces :

- Bibliothèque
- Jeux de construction et d'imitation
- Jeux de société
- Activités manuelles

Une petite pièce sert d'atelier pour la peinture. Il y a également un espace rangement avec un point d'eau et un WC.
L'école met à la disposition de l'ALAE la salle de sport (avec tout le matériel) ainsi que la bibliothèque et son espace informatique.
La cour possède quant à elle un terrain goudronné avec des panneaux de basket, des cages de handball, des balançoires, une cabane en bois, un petit pont en corde, un bac à sable et un préau.
Il y a une cantine avec deux salles de réfectoire.

- **L'accueil des enfants en situation de handicap**

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie » nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.
Cela se traduit concrètement au quotidien :
par la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires…) ;

en adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
en se rapprochant de dispositifs tels celui d'Optimus (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;

en continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter.

III. Présentation de l'équipe pédagogique

L'équipe d'animation se compose d'animateurs salariés de l'association des Francas du Pays de Foix et d'animateurs mis à disposition par la Mairie de Foix.

Elle se rencontre à la rentrée des classes en septembre afin de mettre en place l'organisation des temps ALAE midi et soir.

L'équipe échange sur les différentes valeurs éducatives afin de déterminer les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés pour l'année à venir.

L'équipe se réunit 2 fois par mois à raison de 2 heures, le mardi matin de 9h30 à 11h30. C'est un moment d'échanges pour préparer, réguler et évaluer les actions, le fonctionnement et les objectifs du projet pédagogique.

L'équipe dispose d'une documentation variée adaptée aux différents groupes d'âges (activités manuelles diverses, coloriages, jeux collectifs et sportifs...), ainsi que d'informations sur des valeurs portées par l'association telles que la laïcité, l'écocitoyenneté, le handicap, la solidarité…

NOM ET PRENOM	FONCTION	DIPLOME	EMPLOYEUR	HORAIRES MIDI	HORAIRES SOIR
LACASSIN PAULINE	DIRECTRICE	BAFA BAFD en cours	FRANCAS DU PAYS DE FOIX	11H30 13H30	15H45 18H00
PIQUEMAL CORINNE	ANIMATRICE	BAFA	FRANCAS DU PAYS DE FOIX	11H30 13H30	
GUERIN ANNIE	ANIMATRICE	BAFA	MAIRIE DE FOIX	11H30 13H30	15H45 17H30
DUCLOS NATHAN	ANIMATEUR	BAFA	FRANCAS DU PAYS DE FOIX	11H30 13H30	15H45 18H
PERRAMOND MARIE-ALICE	ANIMATRICE	BAFA	MAIRIE DE FOIX	/	15H45 17H00

IV. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation

- **Description des différents temps**

L'ALAE fonctionne de 11h30 à 13h30 et de 15h45 à 18h00 tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis (sauf jours fériés et vacances scolaires).

MIDI

4 animateurs : Corinne PIQUEMAL, Nathan DUCLOS et Annie GUERIN s'occupent du pointage des enfants en classe avant la sortie de la classe (un animateur en maternel et deux animateurs en élémentaire). Pauline LACASSIN (la directrice) est positionnée au portail pour assurer la sortie des classes et la relation avec les familles.
Il faut signaler que les enseignantes primaires accompagnent au portail les enfants ne restant pas à l'ALAE. L'enseignante de maternel accueille les parents dans la classe.

- De 11h40 à 12h00 : temps récréatif et jeux collectifs tous ensemble (maternelle et élémentaire). Deux activités aux choix. C'est aussi le moment choisi par les enseignantes pour les aides personnalisées complémentaires (APC) de 11h30 à 12h.
- De 12h00 à 12h10 : passage aux sanitaires et lavage des mains. Les enfants se rassemblent sous le préau, d'un côté les maternels et de l'autre les élémentaires. Les toilettes se trouvent dans le couloir amenant aux salles de classes.
- De 12h10 à 13h00 : temps repas de 45 minutes minimum. Il y a deux salles : une pour les maternelles et une pour les élémentaires. 3 ou 4 tables mises en place selon l'effectif (en fonction du nombre d'enfants, une partie de la salle ALAE (à l'étage) est mise à disposition pour le temps repas si nécessaire. Il y a un service, avec une moyenne de 40 enfants dont 28 élémentaires et 12 maternelles (effectifs septembre 2018).

Deux animateurs interviennent avec les maternelles et deux animateurs avec les élémentaires. Ils fonctionnent en duos qui tournent selon les besoins des plannings d'activités. C'est un choix de l'équipe et cela nous permet d'intervenir avec les deux groupes d'âges.
De 13h00 à 13h30 : après un passage rapide aux sanitaires (lavage des mains), les enfants peuvent choisir d'aller pour un « temps relaxation » dans la salle de sports ou peuvent aussi choisir une activité calme et posée à l'ALAE (bracelets, scoubidous, bijoux…) ou de jouer dans la cour.
A partir de 13h20, les enseignantes arrivent et c'est un moment d'échanges (enfants, infos, projets…).

AIDE PERSONNALISEE

L'aide personnalisée se déroule les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h00. Les vendredis nous commençons le repas dès qu'il est livré, ce qui nous permet de disposer d'un « temps relaxation » ou d'un temps de jeux plus important après le repas. Des projets sont mis en place avec les enseignants, d'un commun accord. Le soutien et l'aide à la scolarité restent prioritaires.

SOIR

4 Animateurs :

Marie-Alice PERRAMOND est présente de 15h45 à 17h00. Elle reste avec les maternelles dans la classe où elle gère le réveil échelonné des enfants qui est suivi du goûter. Pauline LACASSIN, aux alentours de 16h, vient récupérer les enfants qui sont réveillés et qui ont fini de goûter. Puis vers 16h20, elle récupère les autres enfants qui se sont levés plu tard.

Nathan DUCLOS va récupérer les enfants de l'ALAE en classe et une fois le pointage terminé ils vont dans la cour pour goûter ou jouer. A 16h, rassemblement des enfants pour effectuer l'appel puis départ en activités.

Pauline LACASSIN s'occupe de la sortie puis prend le relais de Marie-Alice PERRAMOND avec les petits de la sieste. Elle gère aussi le lavage et l'étendage des serviettes de table tous les vendredis.

Annie GUERIN va récupérer les enfants de l'ALAE en classe et une fois le pointage terminé ils vont dans la cour pour goûter ou jouer.

A 16h, rassemblement des enfants pour effectuer l'appel puis départ en activités. Certaines activités nécessitent de commencer vers 16h (sorties, activités spécifiques, intervenants extérieurs).

L'effectif moyen (septembre 2018) est de 38 enfants (27 élémentaires et 11 maternelles)

- **Analyse de situation (constat, objectifs fixés pour répondre à la problématique citée lors de l'analyse de situation et plan de travail)**

Analyse liée à l'association :
Cette année deux réflexions communes à l'ensemble des structures ont été impulsées : il s'agit de se questionner sur les activités mises en place pendant la pause méridienne afin de respecter au mieux le rythme des enfants ainsi que de s'interroger sur notre communication envers les familles.

Analyse de la structure
Cette année, les orientations communes à l'ensemble des structures de l'association sont « améliorer la pause méridienne » et « lien et implication des familles au sein de l'ALAE ».

Analyse liée à l'équipe d'animation
Cette année, il y a des changements au niveau de l'équipe : arrivée d'une nouvelle animatrice.

Analyse liée aux enfants
Les enfants sont âgées de 3 à 12 ans et la plupart fréquentent l'ALAE le midi et le soir.
Très peu d'enfants fréquentent également l'ALSH les mercredis et les vacances.

Analyse liée aux familles
Peu de parents étaient présents à la réunion de rentrée.

Analyse liée à l'équipe enseignante
Bonne entente, désir de travailler dans le même sens et souhait de réaliser des projets communs. Bon dialogue et bonne communication sur les temps qui nous le permettent (sorties des classes à 11h30 et 15h45 ainsi qu'avant la reprise de l'après-midi de 13h20 à 13h30).

Constat lié aux enfants

Nous avons constaté que durant le temps qui suit le repas les enfants sont beaucoup en mouvement, ce qui n'est pas propice pour un retour serein en classe. Nous avons aussi constaté qu'il y a peu de respect, d'écoute entre eux et un manque d'autonomie et de responsabilité.

Constat lié aux familles

Nous avons constaté que très peu de familles savent ce qui se passe sur l'ALAE. Les parents de maternelle sont davantage en demande sur le déroulement de la journée de leurs enfants que les parents dont leurs enfants sont en élémentaire. Cependant, depuis la mise en place des créneaux horaires pour les entrées et les sorties, la présence de la directrice facilite et favorise la communication avec les parents.

Constat lié à l'équipe enseignante

L'équipe enseignante a émis le souhait de mettre en place des projets communs Ecole/ALAE sur le temps de l'aide personnalisée complémentaire (APC) ainsi qu'un projet école/ALAE autour du jardin et du potager et d'une fresque murale pour signaler l'école.

V. Nos objectifs éducatifs/pédagogiques et actions

Durant l'année, au quotidien, l'équipe s'attachera à mettre en place des actions en lien avec les différents objectifs éducatifs de l'association.
Le tableau ci-dessous développe 2 objectifs pédagogiques principaux en lien avec la situation initiale et les constats qui seront travaillés cette année par l'équipe d'animation.

OBJECTIFS EDUCATIFS QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
<u>Objectif 1 :</u> **Favoriser la notion de respect au sein du groupe.**	Favoriser l'entre aide entre les enfants. Respect des règles, respect des autres, respect de soi.	**Sur le temps du repas, des enfants d'âge élémentaire mangent avec les enfants d'âge maternel pour les aider.** **Le midi les activités sont communes (élémentaires /maternelles).** **Etablir des règles de vie communes avec les enfants et les enseignants.** **Des temps de parole sont mis en place durant les temps de rassemblements.** **Travail sur les droits des enfants.** **Proposition de jeux collectifs et de jeux coopératifs.**
<u>Objectif 2 :</u> **Développer l'autonomie et la responsabilité en fonction de l'âge.**	Travailler l'autonomie chez l'enfant. Acquérir la notion de responsabilité chez l'enfant.	**Prendre le temps durant le temps repas pour :** • **Se servir seul** • **Prendre et ranger sa serviette dans son filet** • **Vider les assiettes** • **Apprendre à couper sa viande** • **Apprendre à se servir de l'eau dès que possible** • **Tenir correctement ses couverts.** • **Gérer sa quantité dans son assiette.** • **Trier les déchets** **Mise en place de petits jeux, parcours sportif, jeux collectifs et coopératif** **Proposition d'activités manuelles variées** **Jeux de société** **Mise en place d'ateliers cuisine** • **Mise en place de caisses de jeux extérieurs** • **Projets d'enfants** • **Proposition d'activités manuelles variées** • **Mise en place d'atelier avec inscription et engagement** • **Jeux sportifs et coopératifs** • **Mise en place de boites de « mini activités» que les enfants gèrent en autonomie sur la pause méridienne** • **Tris des déchets avec poubelles de tri sous le préau**
Entre chaque période de vacances, les plannings d'activités sont affichés sur la structure et consultables sur le site internet http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/		

VI. Activités

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.
L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet www.lesfrancasdupaysdefoix.com.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui seront négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le seront pas. Les activités doivent êtres pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.

VII. Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés

L'évaluation se fera sous différentes formes et durant différents temps :

- Lors des « temps informels » (avant ou après l'ALAE) entre les animateurs afin d'effectuer un retour sur ce qui s'est passé pendant l'ALAE. Ce sera l'occasion de faire le point sur le comportement des enfants, sur les activités menées…

- Lors de chaque réunion un temps est prévu pour faire le bilan des activités. C'est l'occasion de revenir sur ce qui ne fonctionne pas, d'apporter des améliorations et de résoudre les problèmes éventuels, que ce soit dans l'équipe, auprès des enfants ou concernant les projets d'activités.

- Lors d'entretiens individuels entre le directeur et les animateurs ALAE qui ont lieu de 2 à 3 fois dans l'année.

- Par le biais du retour des enfants.

- A la fin de chaque période, une réunion sera consacrée à faire le bilan de ce qui a été mis en place afin de vérifier si les objectifs que nous nous étions fixés ont été atteints et, le cas échéant, à comprendre pourquoi ils ne l'ont pas été. Le dernier bilan sera également l'occasion de préparer la rentrée suivante.

- Par le canal des retours qui sont faits par l'équipe enseignante et par les parents, notamment lors des conseils d'école.

Ce sont les colonnes « Critères » et « Indicateurs » du tableau ci-dessous qui vont nous permettre de réaliser cette évaluation.

OBJECTIFS EDUCATIFS QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CRITERES	INDICATEURS
Objectif 1 : **Favoriser la notion de respect au sein du groupe.**	Favoriser l'entre aide entre les enfants. Respect des règles, respect des autres, respect de soi.	Pouvoir aider un copain qui est peut-être en difficulté. Etre capable de respecter les règles communes à l'ALAE et à l'école. Etre capable contrôler ses émotions : ne pas taper, ne pas crier…	**70% des enfants savent s'entraider sans que l'on ait besoin de leur dire.** **75% des enfants respectent ce qui a été décidé.** **75% des enfants contrôlent leurs émotions.**
Objectif 2 : **Développer l'autonomie et la responsabilité en fonction de l'âge.**	**Travailler l'autonomie chez l'enfant.** **Acquérir la notion de responsabilité chez l'enfant.**	**L'enfant doit être capable de retrouver et ranger ses affaires.** **L'enfant doit être capable de gérer son temps repas.** **L'enfant doit être capable de trier ses déchets au moment du goûter.** **L'enfant doit être capable de prendre soin du matériel sportif.** **L'enfant doit être capable de s'auto gérer.**	**85% des enfants savent ranger leurs sacs correctement.** **85% des enfants rangent correctement leurs affaires au porte manteau.** **75% des enfants savent prendre et remettre leurs serviettes à leur place au moment du repas.** **75% des enfants se servent seuls** **75% des enfants savent gérer la portion à mettre dans leur assiette.** **75% des enfants jettent correctement dans la bonne poubelle.** **85% des enfants ne déchirent plus les ballons en mousse.** **85% des enfants ne raclent plus les raquettes par terre.** **85% des enfants ne s'amusent plus à jeter les ballons sur les toits ou dans les arbres.** **75% des enfants savent qu'à 16h quand le portail se ferme il y a rassemblement.** **75% des enfants ne vont plus jouer aux toilettes.** **75% des enfants savent gérer leurs goûters matin et soir.**

VIII. Communication

La communication interne destinée aux équipes d'animation
Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

La communication externe destinée aux familles
Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, la newsletter et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.
Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : journées portes ouvertes, fêtes des ALAE et ALSH, Festival des enfants…

La communication en direction des enfants
Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités…)
Libre choix des activités aux pour les enfants.
Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs
Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans de ceux seront établis et communiqués.

IX. Annexes

- **Note d'information aux familles**

ALAE FOIX 2018-2019
NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES

Bruilhols 05.61.02.79.04 **Paul Bert** 05.34.09.37.91 **Cardié** 05.34.09.37.94 **Cadirac** 05.34.09.36.97
Nelson MANDELA 05.61.65.49.30 **Parmentier** 05.61.65.10.85 **Lucien Goron** 05.61.02.77.37

Les A.L.A.E. (**A**ccueils de **L**oisirs **A**ssociés à l'**E**cole) de Foix sont mis en place par la municipalité de Foix et organisés par l'Association « Les Francas du Pays de Foix ». Ils fonctionnent sur les temps périscolaires dans le cadre d'un projet pédagogique dépendant du projet éducatif Francas. Ils sont consultables sur chaque structure et sur le site internet.

L'Association gère également :

⇒ L'A.L.S.H. **A**ccueil de **L**oisirs **S**ans **H**ébergement mis en place par la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes (ALAE mercredis après-midis et ALSH vacances).

⇒ Sept ALAE sur les écoles de Foix et un ALAE sur l'école de Montgailhard.

HORAIRES D'ACCUEIL ALAE lundi/mardi/jeudi/vendredi

LE MIDI (11h30 à 13h30)	LE SOIR (15h45 à 18h)
Vous pouvez venir chercher votre enfant : Un accueil est prévu de 11h30 à 12h15 pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine et dont les parents ne peuvent venir les chercher dès la sortie des classes. Pour des raisons de sécurité, l'entrée sera fermée. Selon la structure, merci de sonner ou de vous approcher du portail.	**Vous pouvez venir chercher votre enfant :** **- de 15h45 à 16h** **- de 17h00 à 17h20** **- de 17h40 à 18h00** } En dehors de ces horaires le portail sera fermé pour des raisons de sécurité Des dérogations (sur présentation d'un justificatif) peuvent être accordées (pour cause de rendez-vous médical et si votre enfant pratique une activité sportive ou culturelle hebdomadaire régulière). **RENSEIGNEZ-VOUS AUPRES DE LA DIRECTION ALAE.**

Les enfants fréquentant l'école sont accueillis à l'ALAE par une équipe d'animateurs diplômés. Des animations variées adaptées à l'âge de l'enfant leur sont proposées en tenant compte du rythme de la journée scolaire.

Mercredi après la classe : accueil mis en place par la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes dans les locaux de l'école Nelson MANDELA. De 11h30 à 18h30 (repas compris) / De 11h30 à 14h (repas compris). Un ramassage est mis en place par la Communauté de Communes et encadré par les animateurs des Francas du Pays de Foix. **Renseignements/inscriptions au bureau administratif des Francas du Pays de Foix.**

EQUIPE D'ANIMATION

Les équipes sont constituées d'animateurs Francas et mairie sous la responsabilité d'une direction. L'encadrement est conforme à la réglementation DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population).

REGLEMENT INTERIEUR DES TEMPS PERISCOLAIRES

Un règlement est consultable sur chaque école, les familles se doivent d'en prendre connaissance et d'en accepter les termes.

INSCRIPTION/ADHESION

Pour pouvoir inscrire votre enfant, vous devez :

Etre adhérent de l'association des Francas du Pays de Foix

Tout enfant participant à l'ALAE ou à l'ALSH doit obligatoirement avoir pris l'adhésion auprès de la direction ALAE ou au bureau administratif des Francas du Pays de Foix. Son montant est de 3€ par enfant et doit être réglé par chèque.

Etre à jour des paiements ALAE de l'année écoulée.

Tout enfant participant à l'ALAE doit obligatoirement avoir ramené **la fiche d'inscription à la direction de l'ALAE.**

Les inscriptions à l'ALAE se règlent par chèque ou en espèces à la mairie, au rez-de-chaussée, service population règlementation auprès de Mme Chantal GRANGE ou de Mme Typhaine DUREAU. Tél : 05.61.05.42.08. Horaire d'ouverture : lundi : 8h30-12h/13h30-18h, mardi-mercredi-vendredi : 8h30-12h/13h30-17h et le jeudi : 8h30-15h sans interruption.

Aide aux familles : la municipalité propose une tarification différenciée selon les ressources des ménages résidant sur la commune de Foix. Les tarifs applicables aux familles bénéficiaires, moins 25% ou moins 50% du tarif « Foix », sont déterminés d'après le quotient familial. Pour pouvoir en bénéficier vous devez retirer un dossier auprès de la Mairie (CCAS).

TARIFS AU TRIMESTRE	FOIX	HORS FOIX
1er enfant	28,30 €	56,60 €
2ème enfant	22,65 €	45,30 €
A partir du 3ème enfant	12,70 €	25,40 €

Possibilité d'inscrire son enfant à la journée (paiement auprès du service population/règlementation de la Mairie). Tarif: Foix 2.50€ / Hors Foix : 5.00 €

ASSURANCE

Nous vous informons de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne (« individuelle accident ») couvrant les dommages corporels.

Pour tout renseignement : Association « LES FRANCAS DU PAYS DE FOIX »
Groupe scolaire Paul Bert – Rue Paul Bert 09000 FOIX Tél : 05.61.02.96.28 Mail : lesfrancasdupaysdefoix@orange.fr
http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/Lundi/Mardi/Vendredi 8h30/12h30 – 13h30/18h (fermé au public mercredi et jeudi)

- **Fiche de renseignements**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2018-2019

BRUILHOLS

A.L.A.E

ENFANT	RESPONSABLE LEGAL
Nom : Prénom : Né(e) le : Sexe : Adresse : Code Postal : Ville : Ecole : Classe : Enseignant :	Nom : Prénom : N° SS : **A compléter impérativement :** Nom prénom allocataire : ☐ CAF ☐ MSA ☐ SNCF ☐ Autres N° : Nom de l'assurance : Numéro de contrat :

PERE (En cas de divorce joindre une copie du jugement)	MERE
Nom : Prénom : Adresse : C P : Ville : ☎ domicile : ☎ portable : adresse e-mail : Profession : Employeur : ☎ :	Nom : Prénom : Adresse : C P : Ville : ☎ domicile : ☎ portable : adresse e-mail : Profession : Employeur : ☎ :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Nom du médecin traitant : ☎ :
Allergie(s) **(joindre un certificat médical et le PAI)** :
Allergies alimentaires **(joindre un certificat médical et le PAI)** :
Régime alimentaire /Sans porc **(joindre une attestation)** :
Merci de fournir la photocopie des pages vaccinations du carnet de santé de l'enfant pour le contrôle des vaccins obligatoires (Diphtérie/Tétanos/Poliomyélite) et sur lesquelles doit figurer le nom de l'enfant.

En dehors des parents, personne(s) majeure(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant après les activités (une carte d'identité sera demandée)

Nom Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant

En dehors des parents, personne(s) à contacter en cas d'urgence

Nom Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant

AUTORISATIONS

☐ J'autorise mon enfant à participer aux activités.
☐ En cas de maladie ou d'accident, si les parents ne peuvent être joints, j'autorise les responsables à prendre toutes les mesures d'urgence prescrites par le médecin, y compris éventuellement l'hospitalisation.
☐ J'autorise mon enfant à être photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités et j'autorise la publication sur les supports de communication de l'association des Francas du Pays de Foix (brochures, flyers, billets d'information, site internet et Facebook).

Date : Nom Prénom : Signature